Ministry of State for Social Development

1984–85 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. Part III provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Further guidance on locating the information contained in each Part can be found in the "Guide to the Estimates of the Government of Canada".

Part III volumes are being phased in over a four year period. Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with the Main Estimates.

©Minister of Supply and Services Canada 1984

Available in Canada through

Authorized Bookstore Agents
and other bookstores

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1985-III-66 Canada: $6.00
ISBN 0-660-52506-2 Other countries: $7.20

Price subject to change without notice

1984-85 Estimates

Part III

Ministry of State for
Social Development

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document, and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that form the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the program more fully.

Section I is preceded by extracts from Part II of the Estimates in order to provide continuity with the other Estimates documents.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Extracts from Part II of the Estimates 4

Section I
Program Overview

A. Highlights 5
B. Financial Summary 7
C. Background 7
   1. Introduction 7
   2. Legal Mandate 8
   3. Program Objective 9
   4. Program Organization for Delivery 9
   5. Planning of Government Expenditures 12
D. Planning Perspective 13
   1. Environment 13
   2. Initiatives 14
   3. Program Effectiveness 16
   4. Resource Justification 17

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object 21
   1. Expenditures by Object 21
   2. Personnel Expenditures 22
B. Cost Analysis 23
C. Social Programs and Departments 23

Extracts from Part II of the Estimates

Appropriation Authority

Authority is requested in these Estimates to spend $6,455,500 in support of the 1984-85 Social Development Program. The remaining expenditures, estimated at $697,500 for employee benefits and Minister's Salary and Motor Car Allowance, will be made under existing statutory authority.

Financial Requirements by Authority

	ESTIMATES		
	1984-85 $	1983-84 $	Change $
Budgetary			
Vote 1 - Social Development - Program Expenditures	**6,455,500**	6,000,860	454,640
Statutory - Minister's Salary and Motor Car Allowance	**40,500**	39,100	1,400
Statutory - Contributions to Employee Benefit Plans	**657,000**	558,740	98,260
Total Program	**7,153,000**	6,598,700	554,300

Section I
Program Overview

A. Highlights

The major focus of the Ministry of State for Social Development (MSSD) is the ongoing provision of advice to the Cabinet Committee on Social Development on the government's social priorities and policies, and the coordination of policies and programs in the social policy area.

Within the overall mandate, the Ministry has focussed mainly on these responsibilities:

- assistance to the Chairman, the Committee and departments in defining and moving forward the key social priorities of the government;

- refinement of an overall strategy for the social sector, within which ministerial proposals and the ongoing committee process can be advanced; and

- development of approaches to reviewing and assessing the evolution of the Policy and Expenditure Management System (PEMS).

While the orientation of the Ministry will continue in this direction for 1984-85, the following initiatives, identified in the December 7, 1983 Speech from the Throne as other government priorities, will be coordinated to facilitate work being undertaken by the appropriate departments specifically within this Estimates year:

- assessment of the adequacy and fairness of our retirement income system, including the adequacy of income security measures for the elderly;

- examination of the Canadian medicare and health delivery system;

- development and examination of options with reference to the impact of technological change and the current economic situation on employment and the special problems this entails for youth and women;

- review of federal housing programs to protect homeowners and meet the special needs of renters, the poor, the elderly, etc.;

- moving forward on the process of the First Ministers' Conference to define constitutionally the rights of the aboriginal peoples of Canada;

- moving forward with legislative initiatives to reform and modernize the Criminal Law and to ensure the consistency of federal statutes with the Canadian Charter of Rights and Freedoms;

- facilitating the response to the recommendations of the Federal Cultural Policy Review Committee (Applebaum/Hebert Committee) and the Parliamentary Task Force on Visible Minorities; and

- directing further attention to the vital voluntary sector and harnessing its potential for job creation and the further protection of individual rights.

In addition to these specific areas of initiative, the Minister of State for Social Development has been delegated responsibility for providing the Federal Coordination Secretariat for Expo '86.

B. Financial Summary

Figure 1: Financial Summary by Activity ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
Policy Formulation, Program Review and Evaluation	7,153	6,341	812
Authorized person-years	119	108	11

C. Background

1. Introduction

The Ministry of State for Social Development is one of several secretariats which provide support and advice to Cabinet Committees. MSSD assists the Cabinet Committee on Social Development, which is responsible for the Social Affairs and Justice and Legal Envelopes. The other Committees are as follows:

- Communications;
- Economic and Regional Development;
- Foreign and Defence Policy;
- Government Operations;
- Labour Relations;
- Legislation and House Planning;
- Priorities and Planning;
- Public Service;
- Security and Intelligence;
- Special Committee of Council;
- Treasury Board; and
- Western Affairs.

The Ministry was created in 1980 to perform a number of tasks which include:

- supporting the Cabinet Committee on Social Development in the preparation of plans and strategies for the social sector and in the determination of its priorities;

- coordinating the development of policy proposals across the span of departments and agencies which comprise the Social Affairs and Justice and Legal envelopes;

- coordinating the review and evaluation of existing social programs and policies in view of the priorities established by the Cabinet Committee; and

- ensuring the effective management of the financial resources of the envelope.

Further description of the Program and its relationship with line departments is provided in the Planning of Government Expenditures section, page 12.

2. Legal Mandate

The Ministry of State for Social Development was established in 1980 under the Ministries and Ministers of State Act with the mandate to formulate and develop policies with respect to:

- the most appropriate means by which the Government of Canada may, through measures within its field of jurisdiction, have a beneficial influence on the development of the individual, the family and the community in Canada;

- the integration of programs and activities supporting the welfare of the individual and social development, including their coordination with other policies and programs of the Government of Canada; and

- the fostering of cooperative relationships with the provinces, and with public and private organizations to secure conditions that allow and assist the fulfillment of human rights, aspirations and the requirements of social justice.

3. Program Objective

The objective of the Program is to formulate, develop, evaluate and coordinate policies in relation to the programs and activities of the Government that support Canadian social development and the well-being of Canadians.

4. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Program consists of one activity: Policy Formulation, Program Review and Evaluation.

Organization Structure: The Program, located in Ottawa, is headed by a Secretary who reports to the Minister of State for Social Development. The Secretary serves as Chairman of the Committee of Social Development Deputy Ministers. Reporting to the Secretary are three Deputy Secretaries (Finance and Coordination; Program Delivery; Income Support and Transfer Payments) and three Directors (Secretariat, Committee Support; Communications; Personnel, Finance and Administration). Other directorates are established from time to time on an as-required basis to deal with major social initiatives (at present: Expo '86; Human Resources). The branches are as follows:

Finance and Coordination Branch: This Branch pursues work in three broad areas:

- policy planning, which includes assisting the Cabinet Committee in the identification, development and implementation of its priorities through the Strategic Overview Process, and coordinating the analysis and advice to the Committee and its Chairman on major social initiatives;

- expenditure management, which involves management of the policy reserve, program reallocation, evaluation of the A-Base, and assessment of the organization and delivery of social programs; and

- coordination, which involves the management of priority and/or inter-envelope issues, such as social issues related to economic development. This requires extensive collaboration with Finance, Treasury Board, and the Ministry of State for Economic and Regional Development. As well, this Branch is considering the development of a regional capability within the Ministry, compatible with the regional structure on the economic side.

Program Delivery Branch: This Branch assesses policy proposals submitted to the Cabinet Committee and prepares Assessment Reports which are distributed to all members of the Committee for the following areas:

- Culture and Immigration;

- Justice and Legal;

- Indian and Northern Affairs; and

- Health, Housing and Environment.

In addition to this analysis and evaluation function, the Branch works with departments in the development of new program initiatives and policy reviews. As well it manages the development of strategies for priority issues such as aboriginal rights.

Income Support and Transfer Payments Branch: This Branch is responsible for assessment and analysis of policy proposals and preparation of Assessment Reports in three major policy areas:

- Canada Employment and Immigration Commission, including occupational training, job creation and unemployment insurance;

- direct transfers and income support programs including public and private pensions, Family Allowances and other family benefits such as daycare subsidies; social policy tax expenditures such as the child, marital and age exemptions, or deductions for child care expenses or pension contributions; and

- intergovernmental transfers including Established Programs Financing (post-secondary education, health insurance) and Canada Assistance Plan (social assistance and services).

The Branch is involved in the development of the federal government's strategy with respect to major policy issues such as the National Health Act, Post-Secondary Education and Pensions Policy.

Secretariat, Committee Support: The Secretariat organizes and supports the Social Development Committee of Deputy Ministers, the Comprehensive Claims Committee, the Olympics '88 Committee and all other 'ad hoc' committees presided over by the Secretary within MSSD. These support activities for the Committees are further integrated with those carried out by the Privy Council Office for the Cabinet Committee on Social Development. As well, the Secretariat coordinates the handling and preparation of correspondence, Cabinet documents and other documentation routed to the Secretary's Office.

Figure 2: Program Expenditures by Organization ($000)

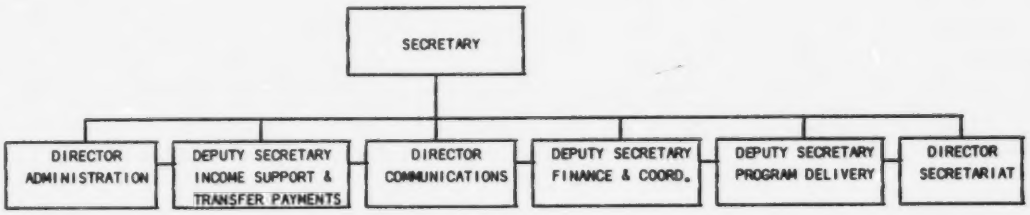

$000	897	1,076	418	1,135	1,435	2,192*
PYs	15	18	7	19	24	36*

* Includes Secretary and Minister's Office

Communications: This directorate is responsible for advising Ministers and Deputy Ministers on the public information aspects of social development initiatives and examining the coordination and implementation of communication plans.

Personnel, Finance and Administration: This directorate is responsible for developing and maintaining all personnel, finance and administrative policies and procedures, as well as providing management support services essential to the operation of the Ministry.

5. Planning of Government Expenditures

The planning cycle under the Policy and Expenditure Management System (PEMS) begins with the fall preparation of a Policy Sector Outlook, which outlines possible directions in overall government social policy. This is considered by the Cabinet Committee on Social Development and subsequently submitted to the Priorities and Planning Cabinet Committee, which sets overall direction and funding levels for all policy envelopes. Other sector outlooks are also submitted by three other Cabinet Committees: Economic Development, Foreign and Defence Policy, and Government Operations, for consideration by Priorities and Planning. On the basis of the policy directions established by Priorities and Planning, the Cabinet Committee on Social Development prepares a work plan for the systematic consideration of proposals (new initiatives and reviews) within the sector and also prepares planning guidelines for use by departments and Ministers in the preparation of their Strategic Overviews.

The Strategic Overview, submitted by each Minister in the social affairs and justice and legal envelopes, contains the following information:

- the key objectives of the Minister for the next five years;

- a concise assessment of the major problems and opportunities the Minister foresees for his department and agencies, and recommendations for dealing with them within the planning perspective; and

- an analysis of financial, legislative or other factors which must be considered in context of the above.

The Strategic Overviews are reviewed by MSSD in early summer and provide a basis for the development of the Policy Sector Outlook. In conjunction with the operational plans submitted by departments to Treasury Board, the Strategic Overviews form part of the overall expenditures plan submitted to Priorities and Planning by the Minister of Finance and the President of Treasury Board.

Throughout the fiscal year, Ministers bring forward proposals for the consideration of their colleagues in the Social Policy Committee in the form of Memoranda to Cabinet and Discussion Papers. After review, advice is provided to the Policy Committee by way of an Assessment Report, which is a concise analysis of the department's proposal within the context of the government's financial and program policies. The Policy Committee then reports to the Cabinet or Cabinet Committee on Priorities and Planning via a Committee Report. The Priorities and Planning Committee makes a decision on the proposal, which is transmitted back to the originating line department, and to Treasury Board for implementation.

D. Planning Perspective

1. Environment

Social and Economic Climate: The interaction of both social and economic concerns will have profound impacts on existing social policies and programs and on the opportunities for, and constraints on, future social development. The Ministry must assess the impact of such social factors as changes in family structure, the role of women, demography and employment patterns and consider priorities and options in light of such economic factors as unemployment rates, uncertainty about inflation, future restructuring of the economy and the introduction of high technology. It is evident that many social programs interact in crucial ways with economic development programs which are increasingly tailored to regional circumstances.

Federal-Provincial Relations: A unified and coordinated social policy is dependent on the relations and agreements between federal and provincial governments. MSSD must be sensitive to the federal-

provincial climate and provide appropriate input into the negotiations between federal and provincial governments on major social initiatives.

2. Initiatives

The Program, in its role of assisting and advising the Cabinet Committee for Social Development, will coordinate the following initiatives, in addition to others assigned during the year by the Social Development Committee or by Priorities and Planning, to facilitate the work being undertaken by the applicable departments.

Assessment of the Adequacy and Fairness of our Retirement Income System: The government's avowed number one social priority, as identified in the Speech from the Throne, is to reduce proverty among the aged. This will be tackled on two fronts:

- examination of a possible Guaranteed Income Supplement increase which could focus on those elderly who need help most, the huge majority of which are single women; and

- reform of the pension system itself to reduce poverty in the future. This initiative encompasses reforms to the Pensions Benefit Standards Act, and, in conjunction with the provinces, changes to the Canada and Quebec Pension Plans.

Examination of the Health Care System and Canadian Medicare: Following the introduction of new legislation to clarify the objectives of Canada's health insurance system and ensure universal access continues. The Program will monitor the progress and impact of implementation. In addition, attention will be given t the reduction of long-term costs of health-care through preventive programs, para-medical services and other initiatives the Committee will want to address.

Development and Examination of Options with Reference to the Impact of Technological Change and the Current Economic Situation on Employment: From the projections in the April 1983 Budget, it is clear that continued high levels of unemployment, the advent of new technologies in the work place, and economic restructuring will pose significant challenges for youth, women and others. There is a need to address this critical area realistically and with a clear sense

of the macro-economic and fiscal constraints on the capacity of the government to lower the rate of unemployment rapidly and legislate in the area of technological impact. Measures of assistance mentioned in the Speech from the Throne included the Career Access Program and the new Minister of State for Youth.

Review of Federal Housing Programs to Protect Homeowners and Meet Special Needs: Over the last few decades, the principal thrust of federal housing policy has been to promote homeownership for as many Canadians as possible and to provide rental assistance for the neediest households. To this end, direct federal expenditures for housing total some $1.7 billion, with approximately 40 percent of these funds directed to programs for low-income households. These programs are delivered in conjunction with the provinces, and there is a general recognition of the need for increased visibility of federal housing expenditures. At the same time, there is also a recognition, heightened by a recent Canada Mortgage and Housing evaluation report on Non-Profit and Cooperative Housing, of the need to review federal expenditures to ensure that assistance is provided first to those most in need.

To provide homeowners with protection from uneven economic conditions, certain measures were proposed in the Speech from the Throne. They include initiatives to strengthen confidence in the housing market and to enhance the flexibility of the mortgage market.

Moving Forward on the Process of the First Ministers' Conference on the Rights of the Aboriginal Peoples of Canada: The process of the First Ministers' Conferences represents an historic turning point. It holds the promise of ongoing consultations to accommodate the aboriginal peoples' legitimate needs and aspirations. While important initiatives in a number of other areas including On-Reserve Housing and the Native Economic Development Fund have been undertaken, it is clear that the fundamental achievement of the government in responding to the needs of native peoples will be the establishment and pursuit of the First Ministers' process. In this connection, the Minister of State for Social Development is a member of the First Ministers' Conference, and is represented on the Deputy Ministers' Committee and the Assistant Deputy Ministers' Coordinating Committee.

Moving Forward with Legislative Initiatives to Reform and Modernize the Criminal Law and to Ensure Consistency with the Canadian Charter of Rights and Freedoms: In this area, a major focus of MSSD, in conjunction with the Department of Justice, will be on the government's continuing law reform and modernization initiatives.

In this regard, the Criminal Law Review is expected to result in further major legislative reforms to include mandatory sentences for violent offenders, stiffer penalties and procedures for impaired drivers and the speeding up of the administration of justice. Amendments will also be prepared to ensure the consistency of federal legislation with the equality rights provisions of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

Facilitating the Response to the Recommendations of the Federal Cultural Policy Review Committee and the Parliamentary Task Force on Visible Minorities: In the area of broadcasting and culture, MSSD will continue to perform the anlysis required to facilitate response to the recommendations of the Federal Cultural Policy Review Committee as policy proposals are submitted for film, video and sound recording by the Minister of Communications. Proposed changes to copyright laws to provide greater protection for the work of artists, authors and entertainers was also described in the Speech from the Throne.

Early attention will be paid to the report of the Parliamentary Task Force on Visible Minorities with possible implications for current legislation against hate literature.

Directing Further Attention to the Vital Voluntary Sector: The Speech from the Throne indicated the government's desire to increase the profile and role played by voluntary organizations in the enhancement of every Canadian's life. Specific proposals include a National Voluntary Service which will provide incentives to hire Canadians and further funding for women's voluntary organizations and for research on women's issues including daycare.

Providing the Federal Coordination Secretariat for Expo '86: The Federal Coordination Secretariat provides services for the coordination of the federal government's participation in Expo '86 in Vancouver, including assistance to Canada Harbour Place Corporation in its responsibilities to construct and operate the Canadian Government Pavilion at Canada Place, and is responsible for Federal Presence activities elsewhere in Vancouver for Expo '86.

3. Program Effectiveness

The effectiveness of the Program must be viewed in context of the objective to formulate, develop, evaluate and coordinate policies in relation to the programs and activities of the government that directly support Canadian social development. The attainment of

this objective is exemplified by the efficient operation of the Cabinet Committee on Social Development, commensurate with the support provided by the Program's organization.

The implementation of the Policy Expenditure Management System, and more specifically the social and justice and legal envelopes, has proceeded to a fully operational status. The Program has facilitated the implementation of PEMS and provides ongoing support through development and assessment of social policies which reflect government priorities and the needs of Canada's regions.

4. Resource Justification

The specific resources allocated to the Program's three Branches and three Directorates are illustrated in Figure 2, page 11.

Income Support and Transfer Payments Branch is divided into two divisions: Transfer to Individuals and Intergovernment Transfers. These units carry out the following selected operational tasks:

- analysis and evaluation of policy proposals;
- preparation of Assessment Reports;
- working with departments in the development of new program initiatives and policy reviews as well as preparation and review of department Strategic Overviews;
- management of the development of strategies for priority issues.

The Deputy Secretary of **Finance and Coordination** oversees three divisions; tasks, arranged as follows:

- Policy Overview and Planning
  - assistance to the Cabinet Committee in identifying, developing and implementing its priorities;

- coordination of analysis and advice to the Committee and its Chairperson on major social initiatives.

- Financial Planning

  - management of the policy reserve, program reallocations and evaluation of the A-Base;

  - assessment of organization and delivery of social programs.

- Coordination

  - management of priority and inter-envelope issues;

  - development of a regional capability highlighting greater sensitivity to regional concerns in social priorities.

The largest Branch in terms of resources allocated is **Program Delivery**. Similar to the previously mentioned Income Support and Transfer Payments Branch, it is divided into four areas grouped by program and arranged as follows: Culture and Immigration, Justice and Legal, Indian and Northern Affairs and Health, Housing and Environment. Each of these areas are responsible for:

- analysis and evaluation of policy proposals;

- preparation of Assessment Reports;

- working with departments in the development of new program initiatives and policy reviews as well as preparation and review of department Strategic Overviews;

- management of the development of strategies for priority issues.

In addition, Program Delivery provides services for special subcommittees such as the special subcommittees for the Olympics and Comprehensive Claims.

The three directorates utilize their resources for a variety of purposes in attaining the overall objectives of the program and ensuring its quality.

Communications has responsibility for:

- analysis and evaluation of communications aspects of policy proposals in the Social Development envelope;
- advice and recommendations to the Cabinet Committee on Social Development on communicating social policy to the public;
- coordinating communications strategies among Social Development departments, and ensuring integration of policy and communication objectives; and
- media monitoring and Parlamentary liaison.

Personnel, Finance and Administration provide:

- personnel, financial and administration services; and
- management support services which encompass standard records management.

Finally, the **Secretary's Office and Committee Support Directorate** ensure:

- provision of overall direction and coordination for Ministry;

- provision of support services to the Cabinet Committee on Social Development and the committee of Social Development Deputy Ministers; and

- handling and preparation of correspondence, Cabinet Documents and other documentation routed to the Secretary's Office.

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object

1. Expenditures by Object

MSSD expenditures by object are presented in Figure 3.

Figure 3: Expenditures by Object ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Actual 1982-83
Personnel			
Salaries and wages	5,095	4,400	3,002
Contributions to employee benefit plans	657	559	414
Other personnel costs	2	2	
Total personnel costs	5,754	4,961	3,416
Goods and Services			
Transportation and communication	420	400	305
Information	100	70	3
Professional and special services	516	500	352
Rentals	112	80	66
Purchased repair and upkeep	90	100	78
Utilities, materials and supplies	100	90	89
Purchase of shares - Massey Ferguson Ltd.	-	-	126,349
All other expenditures	30	40	4
Total operating costs	1,368	1,280	127,246
Capital			
Construction and acquisition of machinery and equipment	31	100	203
Total expenditures	7,153	6,341	139,865

2. Personnel Expenditures

Figure 4: Authorized Person-Years and Salary Provision

	Authorized Person-Years			Current Salary Range $	1984-85 Average Salary Provision $
	84-85	83-84	82-83		
Senior Management (incl. DM)	17	17	17	47,960-93,040	67,000
Administrative Services	13	11	8.5	13,250-60,830	32,500
Program Administration	37	30	24	13,250-55,226	44,000
Administrative Support	38	38	17.5	12,034-30,425	21,000

The person-year column displays the forecast distribution by occupational group of the authorized person-years for the program. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and reclassifications divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

B. Cost Analysis

Figure 5: Total Program Costs ($000)

Activities	**Estimates 1984-85**	Forecast 1983-84	Actual 1982-83
Policy Formulation, Program Review and Assessment			
Operating Expenditures	**7,153**	6,341	4,516
Add			
Services provided without charge	**598**	474	215
Other services provided without charge by other departments	**102**	76	45
Total Cost of Program	**7,853**	6,891	4,776*

* Does not include the purchase of Massey-Ferguson shares

C. Social Programs and Departments

The Cabinet Committee oversees two envelopes: Social Affairs and Justice and Legal. Included in its general responsibility are the following departments and agencies grouped by appropriate envelope.

1. Social Affairs Envelope

- Communications
  - Arts and Culture;
  - Canada Council;
  - Canadian Broadcasting Corporation;
  - Canadian Film Development Corporation;
  - Canadian Radio-Television & Communications Commission;
  - National Arts Centre Corporation;
  - National Film Board;

- National Library;
- National Museums of Canada;
- Public Archives;
- Social Sciences & Humanities Research Council.

- Employment and Immigration

  - Department;
  - Immigration Appeal Board.

- Environment

  - Environment Programs;
  - Parks Canada.

- Indian Affairs and Northern Development

  - Department;
  - Northern Canada Power Commission.

- Labour

  - Canadian Centre for Occupational Health & Safety.

- National Health and Welfare

  - Department;
  - Fitness and Amateur Sport;
  - Medical Research Council.

- Public Works

  - Canada Mortgage & Housing Corporation.

- Secretary of State

  - Department;
  - Advisory Council on the Status of Women;
  - Multiculturalism;
  - Status of Women - Office of the Coordinator.

- Social Development - Ministry of State

- Treasury Board Canada

  - Student, Youth & Other Employment.

- Veterans Affairs

  - Department.

2. Justice and Legal Envelope

- Justice

  - Department;
  - Canadian Human Rights Commission;
  - Commissioner for Federal Judicial Affairs;
  - Federal Court of Canada;
  - Law Reform Commission of Canada;
  - Offices of the Information and Privacy Commissioners of Canada;
  - Supreme Court of Canada;
  - Tax Review Board.

- Solicitor General

  - Department;
  - Correctional Services;
  - National Parole Board;
  - Royal Canadian Mounted Police.

Département d'État au Développement Social

Budget des dépenses 1984–1985

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Le document renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Dans le Guide du Budget des dépenses du gouvernement du Canada, vous trouverez d'autres conseils sur la façon de repérer les renseignements qui paraissent dans chacune des parties.

L'introduction des documents de la Partie III s'échelonne sur une période de quatre ans. Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne le Budget des dépenses principal.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste au:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1985-III-66 Canada: $6.00
ISBN 0-660-52506-2 *à l'étranger: $7.20*

Prix sujet à changement sans avis préalable

Budget des dépenses 1984-1985

Partie III

Ministère d'État au
Développement Social

Préface

Ce plan de dépenses est conçu pour servir de document de référence. Il contient plusieurs niveaux de détails pour répondre aux différents besoins de ses utilisateurs.

Ce document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettent au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée d'extraits de la Partie II du Budget des dépenses afin d'assurer le lien avec les autres documents budgétaires.

Ce document a pour objet de permettre au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses 4

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants 5
B. État financier récapitulatif 7
C. Données de base 7
1. Introduction 7
2. Mandat statutaire 8
3. Objectif du Programme 9
4. Plan d'exécution du Programme 9
5. Planification des dépenses gouvernementales 12
D. Perspective de planification 14
1. Contexte 14
2. Initiatives 14
3. Efficacité du programme 18
4. Justification des ressources 18

Section II
Renseignement supplémentaires

A. Analyse par article 22
1. Dépenses par article 22
2. Dépenses en personnel 23
B. Analyse des recettes 24
C. Programmes sociaux et ministères 24

Extraits de la Partie II
du Budget des dépenses

Autorisation d'affectation de crédits

L'autorisation est demandée de dépenser $6,455,500 pour administrer le Programme de développement social de 1984-1985. Le reste des dépenses, consacré aux avantages sociaux des employés et au traitement de même que l'allocation pour l'automobile du Ministre, qui est estimé à $697,500, sera effectué en vertu de l'autorisation statutaire existante.

Besoins financiers par autorisation

	PRÉVISIONS		
	1984-1985 $	1983-1984 $	Différence $
Budgétaire			
Crédit 1 - Développement social - Dépenses du Programme	**6,455,500**	6,000,860	454,640
Statutaire - Traitement et allocation pour automobile du Ministre	**40,500**	39,100	1,400
Statutaire - Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**657,000**	558,740	98,260
Total du Programme	**7,153,000**	6,598,700	554,300

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants

Le Ministère d'État au Développement social (MEDS) a pour fonction principale de conseiller le Comité du Cabinet chargé du développement social en ce qui a trait aux priorités et aux politiques sociales du gouvernement, et de coordonner les politiques et les programmes dans le domaine social.

Dans le cadre de son mandat général, le Département a d'abord centré ses activités sur les responsabilités suivantes:

- Seconder le président, le Comité et les ministères au moment de définir et de faire avancer les grandes priorités sociales du gouvernement.

- Préciser pour le secteur social une stratégie globale, dans le cadre de laquelle les propositions des ministres et le processus permanent du Comité peuvent progresser.

- Mettre au point des formules qui permettent d'examiner et d'évaluer l'évolution du système de gestion des secteurs de dépenses (SGSD).

Le Ministère veut poursuivre la même orientation en 1984-1985, mais les initiatives suivantes seront coordonnées afin de faciliter le travail entrepris par les ministères intéressés au cours de la présente année budgétaire:

- Examiner si le système de revenu de retraite est suffisant et juste, dont les mesures de sécurité du revenu pour les personnes âgées.

- Examiner le programme d'assurance-santé et les systèmes de soins du Canada.

- Établir et examiner les différentes possibilités par rapport à la répercussion du changement technologique et de la situation économique actuelle sur l'emploi et les problèmes particuliers qui en résultent pour les jeunes et les femmes.

- Examiner les programmes fédéraux de logement en vue de protéger les propriétaires de maison et de répondre aux besoins spéciaux des locataires, des pauvres, des personnes âgées, et d'autres groupes du genre.

- Faire avancer le processus de la Conférence des premiers ministres en vue de définir sur le plan constitutionnel des droits les populations autochtones du Canada.

- Faire avancer les mesures législatives qui vont permettre de réformer et de moderniser le droit pénal de même que de garantir que les lois fédérales sont conformes à la Charte canadienne des droits et des libertés.

- Faciliter les mesures qui vont permettre de donner suite aux recommandations du Comité d'examen de la politique culturelle fédérale (comité Applebaum-Hébert) et du Groupe de travail parlementaire sur les minorité visibles.

- Diriger l'attention d'avantage vers le secteur bénévole, dont l'importance est vitale, et mettre à profit son potentiel relativement à la création d'emplois et à la protection accrue des droits individuels.

En plus de ces tâches précises, le ministre d'État au Développement social s'est vu déléguer la responsabilité du secrétariat de coordination fédérale pour Expo 86.

B. État financier récapitulatif

Tableau 1: État financier récapitulatif par activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-85	Prévu 1983-84	Différence
Formulation de politiques, examen et évaluation des programmes	7,153	6,341	812
Années-personnes autorisées	119	108	11

C. Donées de base

1. Introduction

Le ministère d'État au Développement social est l'un des différents secrétariats qui aident et conseillent les comités du Cabinet. Le MEDS seconde le Comité du Cabinet chargé du développement social, qui est responsable de l'enveloppe des affaires sociales et de l'enveloppe de la justice et des affaires juridiques. Les autres comités sont les suivants:

- Communications
- Développement économique et régional
- Politique étrangère et défense
- Opérations gouvernementales
- Relations de travail
- Législation et planification parlementaire
- Priorités et planification
- Fonction publique
- Sécurité et renseignements
- Comité spécial du Conseil
- Conseil du Trésor
- Affaires de l'Ouest

Le ministère a été créé en 1980 pour accomplir un certain nombre de tâches, notamment:

- aider le Comité du Cabinet chargé du développement social à préparer les plans et les stratégies du secteur social et à en déterminer les priorités;

- coordonner la mise au point des propositions en matière de politique présentées par les différents ministères et organismes qui constituent l'enveloppe des affaires sociales et l'enveloppe de la justice et des affaires juridiques;

- coordonner l'examen et l'évaluation des politiques et des programmes actuels dans le domaine social, par rapport aux priorités établies par le Comité du Cabinet; et

- veiller à ce que les ressources financières de l'enveloppe soient bien gérées.

Une explication plus détaillée du Programme et de la façon dont il se rattache aux ministères d'exécution est donnée dans la description, page 12.

2. Mandat statutaire

Le ministère d'État au Développement social, établi en 1980 en vertu de la Loi sur les départements et les ministres d'État, a reçu le mandat de formuler et d'élaborer des politiques relativement:

- aux moyens qui pourront le plus justement permettre au gouvernement du Canada, par les mesures qui sont de son ressort, d'avoir une influence bénéfique sur l'épanouissement de la personne, de la famille et de la collectivité au Canada;

- à l'harmonisation des activités et des programmes liés au bien-être de la personne et au développement social, notamment avec les autres politiques et programmes du gouvernement du Canada;

- à la création de rapports de coopération avec les provinces de même qu'avec des organismes privés et publics afin d'assurer des conditions qui permettent de respecter pleinement les droits et les aspirations de la personne, et de satisfaire aux exigences de la justice sociale.

3. Objectif du Programme

Formuler, élaborer, évaluer et coordonner, relativement aux programmes et activités du gouvernement, des politiques qui soutiennent directement le développement social et le bien-être des Canadiens.

4. Plan d'exécution du Programme

Structure de l'activité: Le Programme consiste en une seule activité, à savoir: la formulation des politiques et l'examen l'évaluation des Programmes.

Organisation: Le Programme, dirigé à Ottawa, est placé sous la direction d'un secrétaire qui est comptable envers le ministre d'État au Développement social. Le secrétaire agit à titre de président du Comité du développement social composé des sous-ministres. Trois sous-secrétaires (Finances et coordination; Évaluation des programmes; Soutien du revenu et paiements de transfert) et trois directeurs (Secrétariat du soutien des comités; Communications; Personnel, finances et administration) relèvent du secrétaire. D'autres directions sont établies de temps à autre, selon les besoins, pour s'occuper de mesures sociales d'envergure (en ce moment, Expo 86, Ressources humaines). Il y a trois directions générales:

Finances et coordination: Cette direction générale travaille dans trois domaines généraux:

- la planification des décisions, qui consiste notamment à aider le Comité du Cabinet à déterminer, à élaborer et à mettre en oeuvre ses priorités par le moyen du processus des stratégies globales, et à coordonner l'analyse des grandes initiatives sociales de même qu'à conseiller le Comité et son président à cet égard;

- la gestion des dépenses, qui comporte la gestion de la réserve d'intervention, la redistribution des crédits des programmes, l'évaluation de la base A, et l'évaluation de la structure et de l'exécution des programmes sociaux;

- la coordination, qui consiste à gérer les priorités ou les affaires intéressant différentes enveloppes, ainsi que les questions sociales liées au développement économique. Cela exige une collaboration considérable avec le ministère des Finances, le Conseil du Trésor et le ministère d'État au Développement économique et régional. Cette direction générale est aussi en train à considerer la possibilité de créer, dans le Ministère, un service régional compatible avec la structure des régions du côté économique.

Évaluation des programmes: Cette direction générale analyse les propositions en matière de politique présentées au Comité du Cabinet, et elle prépare les rapports d'évaluation qui sont remis à tous les membres du comité pour les dossiers suivants:

- culture et immigration;

- justice et affaires juridiques;

- affaires indiennes et Nord;

- santé, logement et environnement.

En plus de cette fonction d'analyse et d'évaluation, la direction générale travaille avec les ministères à la préparation des nouveaux programmes et des examens des politiques. Elle gère également l'élaboration des stratégies relatives aux questions prioritaires telles que les droits des autochtones.

Soutien du revenu et paiements de transfert: Cette direction générale est chargée d'évaluer les propositions en matière de politique et de préparer les rapports d'évaluation dans trois grands secteurs de dépenses:

- la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, notamment la formation professionnelle, la création d'emplois et l'assurance-chômage;

- Les transferts directs et les programmes de soutien du revenu, y compris les rentes publiques et les rentes privées, les allocations familiales et les autres prestations familiales telles que les subventions aux garderies, les dépenses fiscales au titre de la politique sociale telles que les exemptions au titre des enfants, du conjoint ou de l'âge, et les déductions pour les frais de garde d'enfants ou les cotisations aux régimes de rentes;

- les transferts intergouvernementaux, notamment le financement des programmes établis (enseignement postsecondaire, assurance- santé) et le Régime d'assistance publique du Canada (aide et services sociaux).

La direction générale est engagée dans l'élaboration de la stratégie du gouvernement fédéral en ce qui concerne les grandes questions de principe telles que la Loi nationale sur la santé, l'éducation postsecondaire et la politique sur les pensions.

Secrétariat, soutien des comités: Le Secrétariat organise et appuie les activités du Comité chargé du développement social composé des sous-ministres, du Comité des revendications globales, du Comité chargé des jeux olympiques de 1988, et de tous les autres comités spéciaux relevant du secrétaire au sein du DEDS. Ces activités de soutien à l'intention des comités sont ultérieurement intégrées à celles du Bureau du Conseil privé pour le compte du Comité du Cabinet chargé du développement social. De même, le Secrétariat coordonne la manutention et la préparation du courrier, des documents au Cabinet et des autres documents acheminés au bureau du secrétaire.

Tableau 2: Attribution des ressources aux composantes organisationnelles

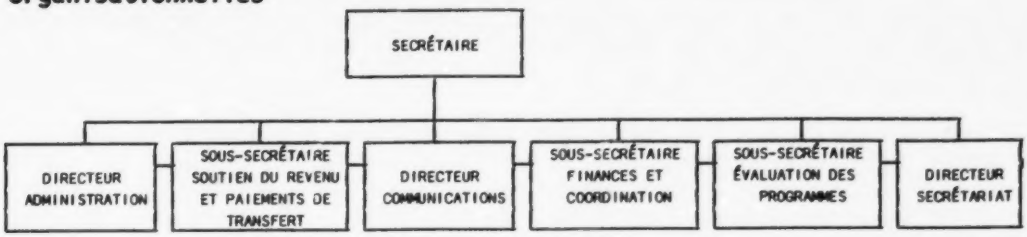

000$	897	1,076	418	1,135	1,435	2,192*
APs	15	18	7	19	24	36*

* Comprend le bureau du Secrétaire et du Ministre

Communications: Cette division est chargée de conseiller les ministres et les sous-ministres sur les aspects des mesures de développement social ayant trait à l'information publique, et d'examiner la coordination et la mise en oeuvre des plans de communication.

Personnel, finances et administration: Cette division est chargée d'élaborer et de tenir à jour l'ensemble des politiques et des procédures relatives au personnel, aux finances et à l'administration, et de fournir les services de soutien administratif essentiels au fonctionnement du Département.

5. Planification des dépenses gouvernementales

Dans le cadre du système de gestion des secteurs de dépenses (SGPD), le cycle de planification s'amorce avec la préparation, dès l'automne, d'une revue des secteurs de dépenses, dans laquelle sont exposées les orientations qui s'offrent au niveau de la politique sociale globale du gouvernement. Cette revue est examinée par le Comité du Cabinet chargé du développement social et soumise ultérieurement au Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification, qui établit l'orientation globale et les divers niveaux de dépenses pour toutes les enveloppes de secteur de dépenses. Des revues des autres secteurs de dépenses sont aussi soumises par les trois autres comités du Cabinet: Développement économique, Opérations gouvernementales et Politique étrangère et défense, pour examen par le Comité des priorités et de la planification. Suivant l'orientation de la politique énoncée par le Comité des priorités et de la planification, le Comité du Cabinet

chargé du développement social prépare un plan de travail pour l'étude systématique des propositions (nouvelles initiatives et révisions) dans ce secteur. On prépare aussi les lignes directrices en matière de planification qui sont utilisées par les ministères et les ministres dans la préparation des stratégies globales.

L'aperçu de la stratégie est soumis par chaque ministre dans les enveloppes des affaires sociales et l'enveloppe de la justice et des affaires juridiques et contien les renseignements suivants:

- les objectifs clés du Ministre pour les cinq prochaines années;

- une évaluation concise des principales difficultés et possibilités que le Ministre prévoit pour le ministère et les organismes dont il est responsable, et une liste de recommandations permettant de donner suite à ces problèmes et à ces possibilités dans le cadre de la perspective de planification;

- une analyse des facteurs financiers, législatifs ou autres qui doivent être examinés, compte tenu des éléments susmentionnés.

Les aperçus de la stratégie, après avoir été examinés par le MEDS au début de l'été, servent de point de départ à l'élaboration de la revue des secteurs de dépenses. Parallèlement aux plans opérationnels que les ministères présentent au Conseil du Trésor, les aperçus de la stratégie sont intégrés au plan de dépenses global soumis au Comité des priorités et de la planification par le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor.

Tout au long de l'exercice financier, les ministres avancent des propositions aux fins d'examen par leurs collègues du Comité de la politique sociale, sous la forme de mémoires au Cabinet et de documents de travail. Après examen, un avis est donné au Comité d'orientation par le d'un rapport d'appréciation, c'est-à-dire d'une analyse concise de la proposition du ministère dans le contexte des politiques gouvernementales en matière de finances et de programmes. Le Comité d'orientation présente alors ses conclusions au Cabinet ou au Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification, dans un rapport de comité. Le Comité chargé des priorités et de la

planification prend une décision concernant la proposition, qui est transmise au ministère d'exécution d'où elle émane et au Conseil du Trésor aux fins de mise en oeuvre.

D. Perspective de planification

1. Contexte

Climat social et économique: L'interaction des diverses questions d'ordre social et économique aura des effets marqués sur les politiques et les programmes sociaux actuellement en vigueur, de même que sur les possibilités du développement social futur et les restricutions auxquelles il sera soumis. Le Ministère doit évaluer l'incidence de facteurs sociaux tels que les modifications dans la structure familiale, le rôle des femmes, les caractéristiques de la population et de l'emploi, et examiner les priorités et les possibilités en fonction des facteurs économiques comme les taux de chômage, l'incertitude au sujet de l'inflation, la restructuration future de l'économie et l'introduction de la haute technologie. Il va sans dire qu'une action réciproque cruciale s'exerce entre de nombreux programmes sociaux et des programmes de développement économique qui sont de plus en plus adaptés à des situations régionales.

Relations fédérales-provinciales: La cohérence et l'homogénéité de la politique sociale dépendent des relations et des ententes qui existent entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Le MEDS doit se préoccuper du climat des relations fédérales-provinciales et participer de façon appropriée aux négociations entre les deux paliers de gouvernement au sujet des principales initiatives à caractère social.

2. Initiatives

Le Programme, dont l'objet est d'aider et de conseiller le Comité du Cabinet chargé du développement social, permettra de coordonner les initiatives suivantes, en plus des autres qui seront confiées pendant l'année par le Comité chargé du développement social ou le Comité chargé des priorités et de la planification, pour faciliter le travail des ministères visés.

Examen du caractère suffisant et juste du système de revenu de retraite: La priorité absolue du gouvernement en matière sociale, comme il l'indiquait dans le discours du trône, est de réduire la pauvreté chez les personnes âgées. Deux chemins permettront d'y parvenir:

- examiner la possibilité d'augmenter le Supplément de revenu garanti, surtout pour les personnes âgées qui en ont le plus besoin, dont la très grande majorité sont des femmes seules;

- réformer le système de retraite lui-même afin de réduire la pauvreté à l'avenir. Cette initiative englobe des réformes de la Loi sur les normes des prestations de pension et, de concert avec les provinces, des changements au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec.

Examen du système de soins de santé et de l'assurance-santé au Canada: Cette initiative fait suite à l'introduction d'une nouvelle loi visant à clarifier les objectifs du système d'assurance -santé du Canada et d'assurer que l'accès universel aux soins est maintenu. Les progrès dans l'application de cette nouvelle loi et ses répercussions seront surveillés. L'attention portera en outre sur la réduction des coûts à long terme des soins de santé au moyen de programmes de prévention, de services paramédicaux, et d'autres initiatives sur lesquelles le Comité voudra se pencher.

Établir et examiner les différentes possibilités par rapport à la répercussion du changement technologique et de la situation économique actuelle sur l'emploi et les problèmes particuliers que en résultent pour les jeunes et les femmes: A partir des projections établies dans le budget d'avril 1983, il est clair que la persistance d'un taux élevé de chômage, la venue de technologies nouvelles dans le milieu de travail, et la restructuration économique présenteront des défis importants pour les jeunes, les femmes et les autres membres de la collectivité. Il est nécessaire d'attaquer ce problème crucial d'une manière réaliste et avec une idée claire des contraintes macroéconomiques et financières agissant sur la capacité du gouvernement d'abaisser rapidement le niveau de chômage et de légiférer quant à l'impact de la technologie. Les mesures d'assistance mentionnées dans le discours du trône comprennent le programme d'accès aux carrières et le nouveau ministère d'État à la Jeunesse.

Revue des programmes fédéraux de logement afin de protéger les propriétaires et de répondre aux besoins spéciaux: Au cours des dernières décennies, la politique du gouvernement fédéral en matière de logement a toujours été de favoriser l'accès à la propriété pour le plus grand nombre possible de Canadiens et de fournir une aide au loyer aux ménages qui en ont le plus besoin. A cette fin, les dépenses fédérales directes en matière de logement se chiffrent au cours de la présente année à quelque 1.7 milliard de dollars, dont environ 40 p. 100 sont consacrés à des programmes destinés aux ménages à faible revenu. Ces programmes sont réalisés avec la collaboration des provinces, et on s'accorde généralement sur la nécessité d'augmenter la "visibilité" des dépenses du gouvernement fédéral dans ce secteur. En même temps, on reconnaît, encore d'avantage depuis la parution récente d'un rapport d'évaluation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement sur le logement coopératif et sans but lucratif, la nécessité de revoir les dépenses fédérales afin de veiller à ce que l'aide fournie profite tout d'abord aux personnes qui en ont le plus besoin.

Pour protéger les propriétaires de maison contre des conditions économiques changeantes, certaines mesures ont été proposées dans le discours du trône, entre autres des initiatives visant à accroître la confiance dans le marché immobilier et à rendre plus souple le marché hypothécaire.

Conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones du Canada: La Conférence des premiers ministres représente un point tournant historique. Elle permet en effet des consultations permanentes afin de répondre aux besoins et aux aspirations légitimes des populations autochtones. Bien que des projets importants aient été entrepris dans un certain nombre d'autres secteurs, comme le logement dans les réserves et le Fonds de développement économique des autochtones, il est clair que le gouvernement devra tout d'abord établir et assurer le fonctionnement de la Conférence des premiers ministres pour répondre aux besoins de cette population. A cet égard, le ministre d'État au Développement social est membre de la Conférence des premiers ministres, et est representé sur le Comité des sous-ministres et le Comité de coordination des sous-ministres adjoints.

Mesures législatives afin de réformer et de moderniser le droit pénal, et d'en assurer l'homogénéité avec la Charte canadienne des droits et des libertés: Dans le domaine de la justice, une des principales activités du MEDS portera sur la réforme et la modernisation du droit visées par le gouvernement.

A cet égard, la réforme du droit pénal devrait conduire à d'autres réformes législatives majeures afin de prévoir des sentences obligatoires pour les criminels violents, des peines et des procédures plus sévères pour l'ivresse au volant, et une administration plus prompte de la justice. Des modifications seront également préparées pour assurer la conformité des lois fédérales avec les dispositions d'égalité des droits contenues dans la Charte canadienne des droits et des libertés.

Faciliter les mesures qui vont permettre de donner suite aux recommandations du Comité d'examen de la politique culturelle fédérale et du Groupe de travail parlementaire sur les minorités visibles: Dans le domaine de la radiodiffusion et de la culture, le Ministère d'État au Développement social continuera de procéder aux analyses nécessaires pour faciliter la suite à donner aux recommandations du Comité d'examen de la politique culturelle fédérale à mesure que le ministre des Communications présente ses orientations de politique pour le film et l'enregistrement vidéo et audio. Des modifications proposées aux lois sur le droit d'auteur afin de mieux protéger le travail des artistes et auteurs ont également été exposées dans le discours du trône.

Une attention rapide sera également accordée au rapport du Groupe de travail parlementaire sur les minorités visibles, et des mesures législatives pourront être adoptées immédiatement contre la propagande haineuse.

Accorder une attention accrue au secteur bénévole: Le gouvernement faisait part dans le discours du trône de son désir de renforcer l'image et le rôle joué par les organismes bénévoles pour améliorer la vie de chaque Canadien. Des propositions précises incluent un service bénévole national qui fournira des incitations à engager des Canadiens, ainsi que des fonds accrus pour les organismes bénévoles féminins et la recherche sur les questions intéressant les femmes, dont les garderies.

Assurer les services de secrétariat de coordination fédérale pour Expo 86: Le Secrétariat de coordination fédérale est chargé de coordonner la participation du gouvernement fédéral à Expo 86, qui aura lieu à Vancouver. Cette participation comprend l'assistance à la Corporation Place du Havre Canada dans ses responsabilités pour la construction et le fonctionnement du Pavillon du gouvernement du Canada à la Place du Canada, et les activités soulignant la présence fédérale ailleurs à Vancouver pendant Expo 86.

3. Efficacité du Programme

L'efficacité du Programme doit être examinée dans le contexte de l'objectif visé, soit de formuler, d'élaborer, d'évaluer et de coordonner des politiques se rapportant aux programmes et aux activités du gouvernement qui appuient directement le développement social au Canada. La réalisation de cet objectif est favorisée par le bon fonctionnement du Comité du Cabinet chargé du développement social, en même temps que par l'appui donné par l'organisation du Programme.

La mise en application du système de gestion des secteurs de dépenses, plus précisément dans l'enveloppe des affaires sociales et celle de la justice et des affaires juridiques, a maintenant atteint son plein régime de croisière. Le Programme a aidé à la mise en oeuvre du système de gestion des secteurs de dépenses, et continue d'y contribuer par son élaboration et son évaluation de politiques sociales qui font écho aux priorités et aux besoins des différentes régions du Canada.

4. Justification des ressources

Les ressources particulières affectées aux trois directions générales et au trois directions du programme sont données au tableau 2, page 12.

La Direction générale du soutien du revenu et des paiements de transfert comprend deux divisions: la Division des transferts aux particuliers et la Division des transferts entre gouvernements, qui se chargent des opérations suivantes:

- analyse et évaluer les propositions de dépenses;
- préparer les rapports d'évaluation;
- travailler avec les ministères à l'élaboration des nouveaux programmes et des examens des dépenses, de même que préparer et examiner les stratégies globales des ministères;
- gérer la mise au point des stratégies relatives aux questions prioritaires.

Le Sous-secrétaire des **Finances et de la coordination** assure la surveillance de trois divisions; les tâches sont regroupées comme suit:

- Examen des politiques et planification

  - seconder le Comité du Cabinet quand il s'agit de déterminer, de définir et de mettre en oeuvre les priorités de celui-ci;

  - coordonner l'analyse des grandes initiatives en matière de politique sociale et conseiller à cet égard le Comité et son président.

- Planification financière

  - gérer la réserve sectorielle, redistribuer les crédits du programme, et évaluer la base A;

  - évaluer l'organisation et l'exécution des programmes sociaux.

- Coordination

  - gérer les questions prioritaires et les questions qui touchent plus d'une enveloppe;

  - créer une capacité régionale mettant l'accent sur une plus grande sensibilité aux préoccupations régionales dans les priorités sociales.

La Direction générale de **l'évaluation des programmes** est la plus importante par rapport aux ressources affectées. Comme la Direction générale du soutien du revenu et des paiements de transfert, elle se divise en quatre secteurs, groupés selon le programme et organisés comme suit: culture et immigration, justice et affaires judiriques, affaires indiennes et Nord, et santé, logement et environnement. Chaque secteur droit:

- analyser et évaluer les propositions de dépense;

- préparer les rapports d'évaluation;

- travailler avec les ministères à l'élaboration des nouveaux programmes et des examens des dépenses, de même que préparer et examiner les stratégies globales des ministères;

- gérer l'élaboration des stratégies relatives aux questions prioritaires.

En outre, la Direction générale de l'évaluation des programmes assure des services aux sous-comités spéciaux, notamment ceux des Jeux Olympiques et des revendications globales.

Les trois directions générales utilisent leurs ressources pour une variété de buts afin d'atteindre les objectifs généraux du programme et d'en garantir la qualité.

La Direction des communications assume les responsabilités suivantes:

- anayser et évaluer les aspects relatifs aux communications dans les propostions de dépenses relatives à l'enveloppe du développement social;

- conseiller le Comité du Cabinet chargé du développement social quand il s'agit de communiquer la politique sociale au public, et formuler des recommandations à cet égard;

- coordonner les stratégies de communications entre les ministères du Développement social, et veiller à ce que les objectifs des mesures annoncées et les objectifs des communications s'harmonisent;

- surveiller les médias et assurer la liaison avec le Parlement.

La Direction du **personnel, des finances et de l'administration** droit:

- fournier les services du personnel, les services financiers et les services d'administration;

- diriger les services de soutien qui englobent la gestion des documents ordinaires.

Enfin, le **Bureau du secrétaire et la Direction du soutien des comités** se chargent des responsabilités suivantes:

- assurer l'orientation et la coordination générales pour le Ministère;

- fournir des services de soutien au Comité du Cabinet chargé du développement social et au comité des sous-ministres du Développement social;

- s'occuper de la manipulation et de la préparation des lettres, des documents du Cabinet et des autres documents acheminés au bureau du Secrétaire.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article

1. Dépenses par article

Les dépenses par article du MEDS sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 3: Dépenses par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Réelles 1982-1983
Personnel			
Traitements et salaires	**5,095**	4,400	3,002
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**657**	559	414
Autres dépenses en personnel	**2**	2	
Total des dépenses en personnel	**5,754**	4,961	3,416
Biens et services			
Transports et communications	**420**	400	305
Information	**100**	70	3
Services professionnels et spéciaux	**516**	500	352
Location	**112**	80	66
Achat de services de réparation et d'entretien	**90**	100	78
Services publics, fournitures et approvisionnements	**100**	90	89
Achat des actions - Massey Ferguson Ltd.	**-**	-	126,349
Toutes autres dépenses	**30**	40	4
Total des dépenses de fonctionnement	**1,368**	1,280	127,246
Capital			
Construction et acquisition de machines et de matériel	**31**	100	203
Total des dépenses	**7,153**	6,341	139,865

2. Dépenses en personnel

Tableau 4: Années-personnes autorisées et provision pour le traitement

	Années-personnes autorisées			Échelle de traitement actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1984-1985
	84-85	83-84	82-83	$	$
Gestion supérieure	17	17	17	47,960-93,040	67,000
Service administratif	13	11	8.5	13,250-60,830	32,500
Administration du programme	37	30	24	13,250-55,226	44,000
Soutien administratif	38	38	17.5	12,034-30,425	21,000

La colonne des années-personnes présente la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et reclassifications, divisée par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans le répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

B. Analyse des recettes

Tableau 5: Dépenses totales du programme (en millieurs de dollars)

Activité	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Réelles 1982-1983
Formulation de politiques, révision et évaluation des programmes			
Dépenses de fonctionnement	**7,153**	6,341	4,516
A ajouter			
Les services fournis gratuitement	**598**	474	215
Autres services fournis gratuitement par d'autres ministères	**102**	76	45
Coût total du Programme	**7,853**	6,891	4,776*

* N'inclut pas l'achat des actions de Massey-Ferguson Ltée.

C. Programmes sociaux et ministères

Le Comité du Cabinet surveille deux enveloppes: des Affaires Sociales et des Affaires Légales et de la Justice. Ainsi inclus dans ses responsabilités sont les ministères et les agences suivant, groupé par enveloppe approprié.

1. Enveloppe des Affaires Sociales

- Communications
  - Arts et culture;
  - Conseil des Arts du Canada;
  - Société Radio-Canada;

- Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne;
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes;
- Corporation du centre national des Arts;
- Office national du film;
- Bibliothèque nationale;
- Musées nationaux du Canada;
- Archives publiques;
- Conseil de recherches en sciences humaines.

- Emploi et Immigration

  - Ministère;
  - Commission d'apel de l'immigration.

- Environnement

  - Programmes de l'environnement;
  - Parcs Canada.

- Affaires indiennes et du Nord

  - Ministère;
  - Commission d'énergie du Nord canadien.

- Travail

  - Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

- Santé nationale et Bien-être social

  - Ministère;
  - Santé et sport amateur;
  - Conseil de recherches médicales.

- Travaux publics

  - Société canadienne d'hypothèques et de logement.

- Secrétariat d'État

  - Ministère;

- Conseil consultatif de la situation de la femme;
- Multiculturalisme;
- Situation de la femme - Bureau de la coordonnatrice.

- Développement social - Ministère d'État

- Le Conseil du Trésor du Canada

  - Emplois d'été, placement des jeunes et autres initiatives a l'emploi.

- Affaires des anciens combattants

  - Ministère.

2. Enveloppe des Affaires Légales et de la Justice

- Justice

  - Ministère;
  - Commission canadienne des droits de la personne;
  - Commissaire à la magistrature fédérale;
  - Cour fédérale du Canada;
  - Commission de réforme de droit du Canada;
  - Bureau du commissaire à l'information et du commissaire à la protection de la vie privée du Canada;
  - Cour suprême du Canada;
  - Commission de révision de l'impôt.

- Solliciteur général

  - Ministère;
  - Services correctionnels;
  - Commission des libérations conditionnelles;
  - Gendarmerie royal du Canada.

POOR

QUALITY

ORIGINAL